

BREVES du COLLEGE



164, rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris
Tél. 01 43 43 01 00 - Fax. 01 43 43 52 22
Internet : <http://www.cngof.org>
E-mail : cngof@club-internet.fr

Editorial



Plaidoyer pour la fusion de la SNGOF et du CNGOF

Dans tous les pays d'Europe ou d'Amérique du Nord, les gynécologues obstétriciens sont représentés par une seule structure : le Collège des gynécologues obstétriciens.

Actuellement en France il existe (le saviez-vous ?) deux entités :

La Société Nationale de Gynécologie Obstétrique de France (SNGOF), société « savante » dont essentiellement les groupements régionaux sont actifs, permettant des échanges scientifiques et pédagogiques par grandes régions (Groupements de la région parisienne, l'Ouest, l'Alsace ...). Cette société assure également les liens avec la Fédération des Sociétés de Gynécologie Obstétrique de Langue Française (FGOLF; Président : M. Kharouf) et la FIGO.

Le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) dont l'activité est surtout nationale avec l'organisation de Journées Nationales chaque année à Paris, la publication de recommandations pour la pratique clinique, de documents pédagogiques (livres, CD-roms, cassettes vidéo et DVD...). Le CNGOF assure en outre la représentation de la discipline auprès des instances sanitaires (le ministère de la santé) et universitaires (CNU), des grandes agences gouvernementales (ANAES, AFSSAPS...) et des instances européennes (EBCOG).

Ces deux sociétés ont le même journal : le Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction (Masson éditeur) et de nombreux membres communs, y compris dans les instances dirigeantes.

Dans un but d'unicité et de clarification des actions en particulier au niveau des instances nationales (ministères de la santé et de l'éducation nationale) et internationales (EBCOG et FIGO), des médias, mais aussi et surtout des gynécologues obstétriciens eux-mêmes, il nous paraît indispensable d'unir ces deux sociétés et de les fondre en une seule sous l'appellation de Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français, à l'image de ce qui se fait en Angleterre (Royal College of Obstetrics and Gynaecology ; RCOG) ou aux USA (American College of Obstetrics and Gynecology; ACOG).

Cette fusion garderait au Collège sa dimension nationale tout en le dotant de bases régionales actives et en élargissant la représentation internationale de la gynécologie obstétrique française.

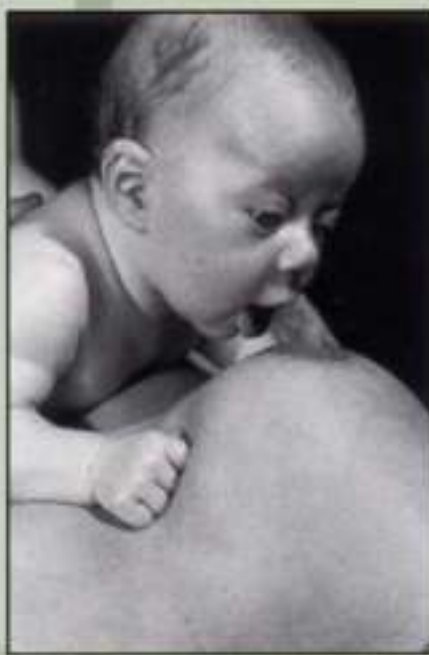


Photo: Th. Bonnet

n°3

Mai

2004

C'est facile si on est d'accord sur les objectifs. Il suffit que les deux bureaux le souhaitent (ce qui, pour une fois en France, est le cas !!!) et le propose aux assemblées générales des deux structures. Il faut ensuite modifier les statuts du Collège pour créer des groupements scientifiques régionaux qui désigneront un président et un secrétaire régionaux chargés comme aujourd'hui d'organiser les actions régionales. Enfin, il faut que la cotisation au CNGOF comporte une

part nationale et une part régionale pour assurer les frais de secrétariat de ces groupements. Une fois par an, le Conseil d'Administration du CNGOF recevra les représentants régionaux et consacra la séance à faire le point sur les activités régionales.

Après approbation des deux assemblées générales en fin 2004, la fusion pourrait devenir effective au 1^{er} janvier 2005.

Les membres de la SNGOF à jour de leur cotisation 2004 deviendraient alors d'office membres titulaires du CNGOF.

Les membres du CA de la SNGOF feraient à cette date partie du CA du CNGOF jusqu'à la fin de leur mandat.

Le président du CNGOF et de la SNGOF informeraient la FIGO, l'EBCOG et la FGOLF de cette fusion et le Conseil d'Administration désignerait alors les nouveaux représentants de la France à ces organismes.

L'union faisant la force, le CNGOF, structure à la fois nationale et régionale, fort de plus de 2000 membres à jour de leur cotisation, aurait aux côtés du syndicat qu'est le Syngof, plus de poids et d'autorité pour se faire entendre des pouvoirs publics sur les grands problèmes de notre discipline. Et ils ne manquent pas...

Alors faisons cette fusion et vite ... Venez voter* !

J. LANSAC

*prochaines assemblées générales :
SNGOF : lors du Congrès de la FGOLF à Paris du 16 au 18 septembre 2004
CNGOF : lors des Journées Nationales, le jeudi 2 décembre 2004 à la Maison de la Chimie à Paris

Aux Armes Citoyens : Un « French College » à créer

Chers Amis,

De mémoire d'homme, la gynécologie obstétrique n'a jamais été aussi prête de mourir. Pénurie d'obstétriciens, médecins du secteur 1 au bord du gouffre, risque médico-légal non contenu... on peut en ajouter à volonté.

Devant cette crise sans précédent, il faut des réactions sans précédent. C'est notre devoir. Pour les femmes. Pour l'honneur de ce pays.

Bien sûr, le dynamisme du CNGOF et sa volonté de défendre la gynécologie obstétrique dans toutes ses composantes sont un formidable espoir, à la fois pour les femmes et les médecins de ce pays. Il est cependant devenu évident que le CNGOF tel qu'il est actuellement va « craquer ». Son fonctionnement ne peut plus se résumer à celui d'un secrétaire général, d'un président et d'une secrétaire admirables, entourés d'un bureau et d'un conseil d'administration tout aussi généreux.

Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure. Le CNGOF doit devenir l'équivalent de l'American College (ACOG), du Royal College anglais (RCOG) ou de la Société Canadienne de GO (voir sites et abréviation canadienne), pour ne parler que des plus proches et des plus connus.

Qu'il change de nom ou pas, ce « French College » devra être le rassemblement de véritables « branches armées », vivantes et vivaces :

une branche « syndicale » avec participation libérale forte chargée de vérifier que les médecins qui font et feront de la gynécologie et de l'obstétrique puissent vivre. La démographie et les conditions d'exercice y seront le souci constant.

une branche « législation », également chargée de la survie de ces médecins en donnant des guides de bonne pratique à la profession (expertise), aux politiques (ce qui est possible et ce qui ne l'est pas).

une branche « communication avec la presse, les usagers et les politiques » chargée de réagir aussi vite que possible aux nouveaux problèmes créés par de nouvelles découvertes, de nouvelles lois ou de nouvelles situations... dont seule la « vraie vie » a le secret.

une branche « formation et formation médicale continue » chargée de l'organisation du congrès national de décembre, lieu de vie annuel de toute la profession, médecins généralistes et gynécologues médicaux compris. Il s'agira également de parrainer/reconnaître certaines formations en cours d'année et de permettre aux jeunes en formation d'avoir un lieu de vie (AGOF).

une branche « livres, revues, communications écrites et informatiques » où les Brèves seraient l'indispensable gazette du Collège, le Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction sa revue scientifique officielle, et son site internet l'indispensable lien électronique entre tous.

une branche « recommandations, guides de bonne pratique, références, information au patient » qui prolongerait le formidable travail réalisé jusqu'ici (dix recommandations pour la pratique clinique déjà).

une branche « adhésions et budget » qui serait « le nerf de la guerre », tant par le nombre d'adhérents que par la capacité à mobiliser le budget nécessaire à faire fonctionner une véritable « machine de guerre ». Les hommes politiques de ce pays devraient voir tout l'avantage qu'ils auraient à souscrire au fonctionnement de cette indispensable structure. Compte tenu de la situation actuelle, il paraît en effet difficile de faire entièrement reposer ce nouveau « French College » sur des médecins soucieux de l'avenir mais déjà exsangues.

Les vraies nouveautés seraient que chacune de ces branches serait individualisée, vivante et dirigée par un homme (une femme) fort(e). Les branches mortes ou sur le point de s'assécher devraient être taillées. Les responsables devraient être rassemblés en **Directoire** représentant chacune de ces branches, réunis avec souplesse, rapidité et régularité autour du secrétaire général et du président, eux-même régulièrement guidés par les décisions du bureau et du conseil d'administration. Le Directoire devrait ainsi rassembler les femmes et les hommes les plus engagés dans la discipline (quel que soit leur statut public ou privé, universitaire ou non, généraliste ou spécialiste). Pour garder du sens, il serait nécessaire que les universitaires puissent garder la majorité en cas de vote contradictoire au sein de ce Directoire (la moitié + un). La démocratie est une leçon qui ne s'applique qu'avec prudence.

Une branche « veille stratégique » viendrait s'adjoindre aux autres.

Très proche du directoire, elle serait chargée de veiller à ce qui se passe au sein du pays (autres Collèges) ou à l'étranger.

En résumé, les bons sentiments ne suffiront pas à sauver le service rendu aux femmes. Il nous faut agir avec pragmatisme et efficacité afin de sauver l'exercice de la gynécologie et de l'obstétrique, qu'ils soient pris en charge par les gynécologues obstétriciens, les gynécologues médicaux ou bien des médecins généralistes formés à examiner et suivre ces patientes. Chacun se rend compte que l'heure n'est plus aux divisions mais à sauver ce qui peut l'être.

Adhérer, soutenir cette démarche par votre temps, vos réflexions et votre travail, c'est la seule manière de sauver aujourd'hui ce qui peut l'être. Pour les femmes. Pour l'honneur de ce pays.... (« Pour la France ! ».)

Bien amicalement,

D. SUBTIL

Réponse à Damien Subtil

La « vision » du Collège que nous renvoie Damien Subtil est à sa propre image : rigoureuse, exigeante et ambitieuse. Amicale aussi. Elle ne peut que toucher tous ceux qui s'efforcent depuis plusieurs années de faire évoluer le CNGOF à travers ses actions et son image vers l'ouverture et – osons le dire – la modernité.

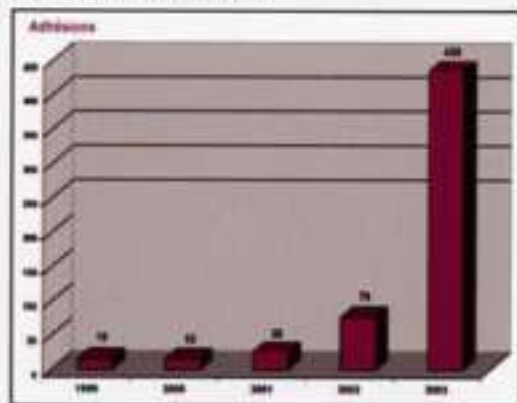
L'image du Royal College Britannique vient bien sûr à l'esprit de tous et fait certainement office de modèle pour notre organisation. Rappelons simplement quelques particularités fondamentales du Collège Britannique qui font sa différence avec le nôtre :

Le RCOG est une instance officielle à la fois mandatée et en partie financée par le ministère de la santé britannique et également une émanation de l'université. A ce titre, elle définit le programme de l'enseignement de la gynécologie obstétrique, elle organise l'enseignement initial, la FMC, les examens et la délivrance des diplômes qui autorisent l'exercice de la spécialité. Elle coordonne également les recommandations pour la pratique clinique et les conférences de consensus professionnel ainsi que les relations internationales (plus de la moitié des membres du RCOG sont *overseas*, provenant des pays de l'ancien British Commonwealth).

En résumé, le RCOG est en quelque sorte l'équivalent du cumul pour la gynécologie et l'obstétrique des instances universitaires, gouvernementales, du Conseil de l'ordre et du Collège français.

Par comparaison, le CNGOF ne peut compter que sur lui-même pour faire valoir son action, c'est-à-dire sur ses membres, sur leur dynamisme et leur volontariat. Pour se faire entendre, il doit composer avec la kyrielle d'instances françaises, disposées comme autant « d'usines à gaz » dans notre paysage sanitaire : ministère de la santé et ses satellites centraux (DGS, DHOS) ou régionaux (ARH, DRASS), université, agences gouvernementales (ANAES, AFSSAPS, InVS...), instances hospitalières et on ne peut qu'en oublier encore une triste multitude.

Pour cette raison, le Collège ne peut exister qu'au travers de ses membres et doit aspirer à représenter l'ensemble des gynécologues et obstétriciens actuellement *constellés* en autant de micro-sociétés que de sous-spécialités. A cette fin, le CNGOF a largement revu sa copie et mis fin à la tradition élitiste d'admission de ses membres. Tout gynécologue et/ou obstétricien peut dorénavant prétendre au titre de membre titulaire du Collège, quelle que soit sa formation ou sa pratique professionnelle. Le graphique représentant les admissions au cours des dernières années semblera sans doute suffisamment explicite.



En remerciant chacun des membres anciens ou nouveaux de sa contribution et en espérant que la vision de chaque gynécologue et obstétricien de SON Collège sera bientôt celle de Damien Subtil...

B. CARBONNE

VIENT DE PARAÎTRE : L'ENCYCLOPÉDIE FILMÉE DE CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

Depuis plus de 10 ans, le Collège organise des journées de formation aux techniques chirurgicales basées sur l'image avec la présentation de 15 à 20 nouveaux films vidéo sur des sujets différents chaque année.

Le volume de travail accumulé est considérable et a permis d'effectuer une sélection des meilleurs d'interventions incontournables que tout gynécologue devrait connaître et que tout interne devrait avoir dans ses objectifs de formation.

Cette sélection a abouti à la création d'une collection de DVD intitulée « Encyclopédie filmée de Chirurgie Gynécologique » dont le premier tome vient de sortir.

Le tome I est consacré à la chirurgie des pathologies gynécologiques bénignes (pathologie bénigne de l'utérus, prolapsus, incontinence urinaire, chirurgie annexielle et de la stérilité, endométriose).

Deux autres tomes (chirurgie oncologique et techniques obstétricales) sont en préparation.

La lecture du DVD peut se faire aussi bien sur un ordinateur que sur un lecteur de salon, avec un accès direct et immédiat aux techniques souhaitées à partir d'un simple menu déroulant.

Ce DVD entièrement gratuit peut être obtenu auprès du laboratoire Aventis, partenaire du projet, soit en demandant aux visiteurs médicaux du laboratoire, soit en écrivant à

M. François Hubert,
laboratoire Aventis Pharma gynécologie
46 quai de la Rapée
75012 Paris



PROCHAINES JOURNÉES DU CNGOF
Du 1^{er} au 4 décembre 2004

Maison de la Chimie, Paris

Cette année 2004 sera marquée à la fois par la continuité et la nouveauté.

Continuité de lieu et des grands thèmes qui font le succès des journées :
techniques chirurgicales et gynécologie médicale le jeudi,

obstétrique et gynécologie le vendredi

et imagerie en gynécologie obstétrique le samedi

Nouveauté marquée par une session entière consacrée aux recommandations pour la pratique clinique (RPC)

le mercredi, une session consacrée à la gynécologie-obstétrique pour les médecins généralistes le samedi et une conférence-débat « grand public » le samedi après-midi.

Mercredi 1^{er} décembre

Recommandations pour la Pratique Clinique (CNGOF/ANAES):
Hémorragie du post-partum

Jeudi 2 décembre

- Techniques chirurgicales :
les hystérectomies
- Gynécologie médicale :
les troubles hémorragiques fonctionnels

Vendredi 3 décembre

Obstétrique
Gynécologie endocrinienne et reproduction

Samedi 4 décembre

- Imagerie en gynécologie obstétrique :
les urgences gynécologiques et obstétricales
- Gynécologie obstétrique pour les médecins généralistes
- Conférence-débat grand public

39^{ème} Congrès de la FGOLF
(Fédération des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française)

Paris, Maison de la Chimie

16-18 septembre 2004

"La Gynécologie Obstétrique et la Mondialisation"

Inscriptions, renseignements :
FGOLF ; Pr B. Carbonne, Pr J. Milliez;
Hôpital Saint Antoine;
184 rue du faubourg Saint-Antoine
75012 Paris



Photo Th. Bonnet

BREVES
du COLLEGE

Directeur Publication	Pr B. Carbonne (Paris)
Rédacteur en Chef	Pr Ph. Descamps (Angers)
Comité de Rédaction	Pr P. Manier-Barbino (Nancy) (Enseignement formation), Pr J. Lamsac (Tours) (Europe), Pr F. Pierre (Poitiers) (Médico-légal)
Conception/Réalisation	3c018 (www.congres-medical.com)
Photos	Th. Bonnet (bonnetphotos@voila.fr)
Webmaster	B. Michelon (webmaster@cngof.org)

En partenariat avec :

